

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (DOB) 2016



Codecom du Sammiellois

Objectifs du DOB

- Discuter des orientations stratégiques
- Donner les priorités du budget primitif
- Informer sur l'évolution financière

Evolution de l'environnement financier

- Les concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales diminuent à l'identique de 2015 à 2017 afin de porter leur contribution au redressement des comptes publics à **11 milliards d'euros** sur 3 ans

Evolution de l'environnement financier

Contribution pour le redressement des finances publiques

Après une 1^{ère} contribution de 1,5 Md€ en 2014 ainsi qu'un prélèvement supplémentaire de 3,67Md€ opéré en 2015, une nouvelle contribution de **3,67Md€** est confirmée pour **2016**.

Evolution de l'environnement financier

Répartition de l'effort de réduction entre les catégories de collectivités territoriales		
Catégories de collectivités	en Md€	en % du total
Bloc communal	2,071	56,40 %
Départements	1,148	31,30 %
Régions	0,451	12,30 %
Total	3,670	100,00 %

Evolution de l'environnement financier

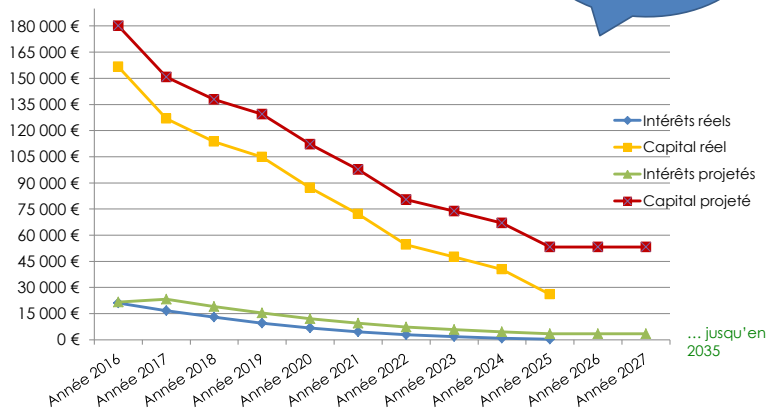
Répartition de l'effort au sein du bloc communal		
Répartition de l'effort	en Mds€	en % du total
Communes	1,450	70 %
EPCI	0,621	30 %
Total	2,071	100 %

Clé de répartition identique à celle de 2014 et 2015

Evolution de l'environnement financier

- Élargissement de l'assiette du FCTVA aux dépenses d'entretien des bâtiments publics et de la voirie
- + 220 M€ pour le FPIC (si effort fiscal des EPCI > 1)
780 M€ en 2015
- Création d'un fonds de soutien à l'investissement local d'1 Md€
- Revalorisation prévue des valeurs locatives de 1% pour 2016 qui entraîne une revalorisation des bases d'imposition 2016 et une évolution de + 30 000 € du produit fiscal intercommunal

Endettement



Capacité de désendettement

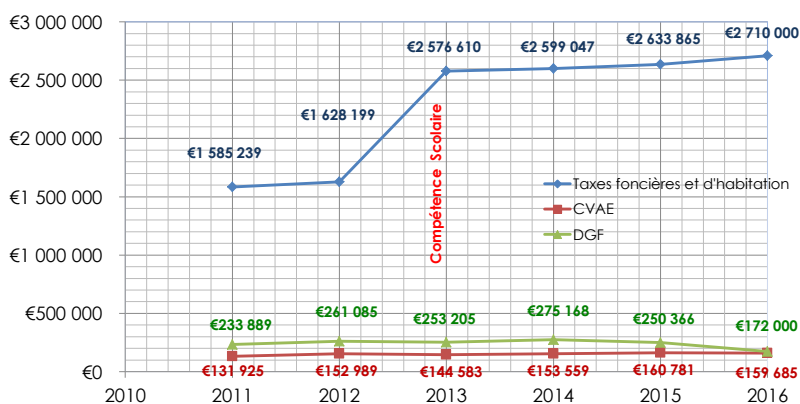
La capacité de désendettement est l'élément incontournable pour évaluer la situation financière d'une collectivité locale.

Ce ratio, qui rapporte l'épargne brute au stock de dette, permet d'identifier en nombre d'année d'épargne brute l'endettement de la collectivité locale. Il permet de répondre à la question suivante :

en combien d'années la collectivité pourrait-elle rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant qu'elle y consacre tout son autofinancement brut ?

Pour 2016, la capacité de désendettement de la CC du Sammiellois est de 2 années.

Evolution des principales recettes



Résultat 2015

○ FONCTIONNEMENT	
○ excédent de	1 302 347,58 €
○ INVESTISSEMENT	
○ déficit de	897 663,97 €
○ RESULTAT GLOBAL	
○ excédent de	404 683,61 €

principalement dû à des opérations
en cours de réalisation

Les principales opérations en 2016

- Les travaux de Voirie
- Les études et programmations des travaux en hydraulique
- Les acquisitions foncières et l'engagement des travaux du Pôle Santé
- L'accessibilité PMR à l'école des Avrils
- La mise en place d'alarme anti-intrusion dans les écoles des Avrils
- Le lancement d'un diagnostic thermique aux écoles des Avrils
- La réhabilitation de l'Ecole de la Halle
- La construction et le fonctionnement des 2 structures multi-accueil
- Le lancement de l'OPAH
- Le financement des investissements dans les écoles des 2 SMS à travers la participation financière de la CC

Propositions 2016

- Poursuite de la maîtrise des charges de fonctionnement
- Optimisation de l'impact de la fiscalité sur le contribuable du territoire intercommunal
- Optimisation du recours à l'emprunt
- Recherche d'accompagnements financiers sur les opérations d'investissements

Evolutions de l'EPCI

- Dynamisation de la ZA de Chauvencourt et lancement de la 2^{ème} tranche dès l'accord sur l'opération Mousquetaires
- Optimisation des charges en Scolaire et financement des investissements
- Poursuite de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à travers la mise en place ALSH
- Poursuite de la mise en œuvre d'un lissage des prix des cantines scolaires
- Optimisation des dépenses des OM (PLPD, actions de communication, mutualisation des coûts à travers le SMET)
- Poursuite des opérations études et travaux en hydraulique
- Mise en œuvre de la politique de l'habitat (OPAH thématique) avec l'appui de Savecom
- Mise en place d'un partenariat Ville/Codecom opération « Bourg-Centre » et lancement de l'étude de diagnostic
- Approche prospective sur les futures compétences obligatoires proposées par la réforme territoriale (eau et assainissement)
 - à étudier et simuler selon les obligations imposées par la loi sur la réforme territoriale en concertation avec le CD 55
- Lancement d'une étude démarche FISAC

Conclusion

La gestion budgétaire rigoureuse tant en fonctionnement qu'en investissement à travers l'échelonnement maîtrisé des opérations d'investissement nous permettent de faire face aux baisses drastiques des dotations de l'Etat.

Il est proposé de maintenir les taux d'imposition 2015 pour l'année 2016.

Toutefois il convient de s'assurer que le maintien des taux ne compromette pas l'attribution du FPIC par manque d'effort fiscal (0,90 pour en bénéficier en 2015, 1 pour 2016). Dans ce cas, un ajustement de la fiscalité sera nécessaire.

Les charges nouvelles liées aux investissements à venir notamment en matière de remboursements d'emprunts ainsi que les frais de fonctionnement nouveaux (SMA) nécessiteront la poursuite d'une gestion budgétaire rigoureuse.

L'optimisation du recours à l'emprunt au profit d'un autofinancement pluriannuel des investissements devra être privilégié pour contenir l'endettement, maintenir une CAF suffisante et une fiscalité justifiée, admissible des contribuables.